

Bobigny, 28 novembre 2022



**Magalie Rascle est nommée Directrice Déléguée aux Politiques Sociales de la MSA à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Elle succède à Nicolas Bondonneau.**

À ce titre, elle est appelée à mettre en œuvre les décisions du Conseil central de la MSA et à porter les relations avec les pouvoirs publics, l'inter-régime et la profession agricole sur les champs relatifs aux branches maladie, AT/MP, retraite, famille et cotisations des régimes de sécurité sociale agricoles. Spécifique à la MSA, ce périmètre comprend la santé sécurité au travail, ainsi que l'action sanitaire et sociale, et le développement de structures de l'économie sociale et solidaire créées à l'initiative de la MSA.

Magalie Rascle occupait depuis 2021 le poste de directrice adjointe déléguée aux politiques sociales, après avoir intégré la Caisse Centrale de la MSA en 2018 en tant que directrice du développement sanitaire et social.

Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, de la Faculté de Droit de l'Université de Lyon 2 et de l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S), Magalie Rascle a débuté sa carrière à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) sur la mission « Projet de l'Assurance Maladie 2000-2003 ».

Elle a rejoint le réseau des caisses MSA en 2006 où elle a occupé plusieurs postes en Rhône-Alpes et en Ile-de-France, sur des fonctions de directrice de la santé, directrice de la protection sociale, puis directrice relations adhérents et action territoriale, ce qui l'a conduit à la CCMSA.